



CPG OPTI
MARCHÉ^{MC}BNC

DATE D'ÉMISSION

9 MARS

12

CPG Avantage 8 Canadien

SÉRIE 17, CATÉGORIE INVESTISSEURS¹

EN VENTE : 16 JANVIER 2012 AU 2 MARS 2012
DATE D'ÉMISSION : LE 9 MARS 2012
DATE D'ÉCHÉANCE : LE 8 SEPTEMBRE 2015

FAITS SAILLANTS

- Terme : 3,5 ans
- Investissement minimal : 500 \$
- Capital 100 % protégé à l'échéance
- Admissible à l'assurance-dépôts de la SADC²
- Admissible dans les comptes enregistrés* et non enregistrés
- Intérêt variable maximal à la date d'échéance : 25 %
(équivalent à un taux de rendement annuel composé de 6,58 %)³

Le CPG Avantage 8 Canadien permet de profiter du potentiel de croissance d'un portefeuille d'actions canadiennes diversifié tout en protégeant le capital à 100 % à l'échéance. Son mécanisme permet de procurer un rendement de 25 % pour les 8 actions de référence affichant les rendements du cours les plus élevés, peu importe le rendement du cours réellement atteint. Les 12 actions restantes se verront attribuer leur rendement du cours réel⁴.

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :

www.bnc.ca/optimarche
1 888 TELNAT-1 (1 888 835-6281)

* Veuillez vérifier la disponibilité auprès de votre conseiller.



Banque en Amérique du Nord

pour sa solidité financière *Bloomberg Markets magazine*, juin 2011

 BANQUE
NATIONALE

CPG OPTI MARCHÉ^{MC} BNC

LA PROTECTION D'UN CPG
COMBINÉE AU POTENTIEL DE CROISSANCE DU MARCHÉ

Les CPG Optimarché^{MC} BNC représentent une solution d'investissement optimale en permettant de profiter du potentiel de croissance d'un portefeuille d'actions diversifié tout en protégeant le capital à 100 % à l'échéance.

AVANTAGES

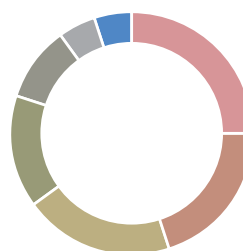
- Capital 100 % protégé à l'échéance
- Admissible à l'assurance-dépôts de la SADC²
- Exposition aux marchés, donc potentiel de rendement supérieur à celui d'un CPG à taux fixe conventionnel

PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE

EXPOSITION À 20 SOCIÉTÉS CANADIENNES

Agrium Inc.	Metro Inc.
Banque Royale du Canada	Power Corporation of Canada
BCE Inc.	Ressources Teck Limitée
Enbridge Inc.	Rogers Communications Inc.
Fortis Inc.	Shaw Communications Inc.
Goldcorp Inc.	Société aurifère Barrick
Great-West Lifeco Inc.	Suncor Énergie Inc.
Husky Energy Inc.	Telus Corporation
La Banque de Nouvelle-Écosse	Thomson Reuters Corporation
La Banque Toronto-Dominion	TransCanada Corporation

DIVERSIFICATION SECTORIELLE



SERVICES FINANCIERS	25 %
ÉNERGIE	20 %
MATÉRIAUX	20 %
SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION	15 %
PRODUITS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE	10 %
BIENS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ	5 %
SERVICES PUBLICS	5 %

Le calcul du rendement du portefeuille de référence est basé sur le rendement du cours des actions de référence et ne tiendra pas compte des dividendes versés au titre de l'action de référence (les dividendes versés au titre de l'ensemble des actions de référence représentaient un rendement annuel d'environ 3,53 % au 16 décembre 2011).

POTENTIEL DE RENDEMENT

À l'échéance, l'intérêt variable du CPG Avantage 8 Canadien sera limité à un maximum de 25 % du capital investi à la date d'émission, ce qui équivaut approximativement à un intérêt composé annuel de 6,58 %³.

CALCUL DE L'INTÉRÊT VARIABLE

La première étape consiste à calculer le rendement du cours de chaque action de référence incluse dans le portefeuille de référence. Par la suite, les 8 actions de référence ayant les rendements du cours les plus élevés se voient automatiquement attribuer un rendement de 25 %, et ce, peu importe si l'action de référence a réalisé un rendement du cours au-dessus ou au-dessous de 25 %. Les 12 actions restantes se verront attribuer leur rendement du cours réel⁴. Le rendement du portefeuille de référence est ensuite déterminé par la moyenne arithmétique des rendements des 20 actions du portefeuille de référence.

Afin que le CPG Avantage 8 Canadien génère l'intérêt variable maximal de 25 % à l'échéance, la moyenne arithmétique des rendements des 12 actions de référence restantes doit être supérieure ou égale à 25 %. De plus, afin que le CPG Avantage 8 Canadien génère l'intérêt variable à l'échéance, la moyenne arithmétique des rendements des 12 actions de référence restantes doit être supérieure à -16,67 %. Le CPG Avantage 8 Canadien n'est pas un placement à revenu fixe classique, puisqu'il ne procure pas aux investisseurs un flux de revenu précis ou un rendement qui peut être calculé en fonction d'un taux d'intérêt fixe ou variable pouvant être établi d'avance.

ANALYSE DE SCÉNARIOS

Les exemples hypothétiques suivants ne sont fournis qu'à titre illustratif. Ils ne doivent pas être interprétés comme des prévisions ou des projections. Il n'existe aucune assurance que ces rendements se réaliseront.

EXEMPLE HYPOTHÉTIQUE DE RENDEMENT VARIABLE POSITIF

Ce tableau a pour base l'hypothèse d'une appréciation de la majorité des rendements du cours des actions de référence pendant le terme de 3,5 ans.

ACTION DE RÉFÉRENCE	VALEUR INITIALE DE L'ACTION DE RÉFÉRENCE (\$)	VALEUR FINALE DE L'ACTION DE RÉFÉRENCE (\$)	RENDEMENT DE L'ACTION DE RÉFÉRENCE	RENDEMENT DE L'ACTION DE RÉFÉRENCE UTILISÉ
Société aurifère Barrick	51,41	97,16	89,00 %	25,00 %
Agrium Inc.	82,59	153,09	85,36 %	25,00 %
BCE Inc.	35,08	63,82	81,93 %	25,00 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	56,26	100,21	78,12 %	25,00 %
Enbridge Inc.	55,00	93,15	69,36 %	25,00 %
Fortis Inc.	33,63	55,44	64,85 %	25,00 %
Goldcorp Inc.	44,77	72,41	61,74 %	25,00 %
Great-West Lifeco Inc.	25,58	40,66	58,96 %	25,00 %
Husky Energy Inc.	25,27	39,01	54,38 %	54,38 %
Metro Inc.	45,32	69,64	53,66 %	53,66 %
Power Corporation of Canada	26,92	40,86	51,77 %	51,77 %
Rogers Communications Inc.	34,26	49,91	45,68 %	45,68 %
Ressources Teck Limitée	35,60	48,10	35,11 %	35,11 %
Banque Royale du Canada	51,44	65,55	27,44 %	27,44 %
Shaw Communications Inc.	20,66	24,95	20,75 %	20,75 %
Suncor Énergie Inc.	36,31	43,31	19,29 %	19,29 %
Telus Corporation	46,73	54,87	17,42 %	17,42 %
La Banque Toronto-Dominion	71,47	82,53	15,47 %	15,47 %
Thomson Reuters Corporation	36,93	41,18	11,51 %	11,51 %
TransCanada Corporation	37,80	36,31	-3,93 %	-3,93 %
Moyenne arithmétique des rendements des actions de référence				27,43 %
Intérêt variable à l'échéance (maximum de 25,00 %)				25,00 %
Intérêt variable payable à l'échéance pour un placement de 1 000 \$				250,00 \$

Ainsi, les 8 actions de référence affichant les rendements les plus élevés se voient automatiquement attribuer un rendement de 25 %. Puisque la moyenne arithmétique des 20 actions de référence est de 27,43 % (sujet à l'intérêt maximal de 25 %), l'intérêt variable payable à l'échéance pour un placement de 1 000 \$ serait de 250,00 \$ selon cet exemple.

EXEMPLE HYPOTHÉTIQUE DE RENDEMENT VARIABLE NUL

Ce tableau a pour base l'hypothèse d'une dépréciation de la majorité des rendements du cours des actions de référence pendant le terme de 3,5 ans.

ACTION DE RÉFÉRENCE	VALEUR INITIALE DE L'ACTION DE RÉFÉRENCE (\$)	VALEUR FINALE DE L'ACTION DE RÉFÉRENCE (\$)	RENDEMENT DE L'ACTION DE RÉFÉRENCE	RENDEMENT DE L'ACTION DE RÉFÉRENCE UTILISÉ
Société aurifère Barrick	51,41	71,04	38,18 %	25,00 %
Agrium Inc.	82,59	105,61	27,88 %	25,00 %
BCE Inc.	35,08	40,44	15,28 %	25,00 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	56,26	64,84	15,24 %	25,00 %
Enbridge Inc.	55,00	62,76	14,11 %	25,00 %
Fortis Inc.	33,63	36,54	8,66 %	25,00 %
Goldcorp Inc.	44,77	45,98	2,69 %	25,00 %
Great-West Lifeco Inc.	25,58	25,55	-0,12 %	25,00 %
Husky Energy Inc.	25,27	23,51	-6,97 %	-6,97 %
Metro Inc.	45,32	39,23	-13,43 %	-13,43 %
Power Corporation of Canada	26,92	22,80	-15,31 %	-15,31 %
Rogers Communications Inc.	34,26	28,21	-17,67 %	-17,67 %
Ressources Teck Limitée	35,60	28,78	-19,15 %	-19,15 %
Banque Royale du Canada	51,44	40,62	-21,03 %	-21,03 %
Shaw Communications Inc.	20,66	16,23	-21,45 %	-21,45 %
Suncor Énergie Inc.	36,31	27,92	-23,11 %	-23,11 %
Telus Corporation	46,73	33,94	-27,37 %	-27,37 %
La Banque Toronto-Dominion	71,47	49,91	-30,16 %	-30,16 %
Thomson Reuters Corporation	36,93	17,23	-53,33 %	-53,33 %
TransCanada Corporation	37,80	12,49	-66,96 %	-66,96 %
Moyenne arithmétique des rendements des actions de référence				-5,80 %
Intérêt variable à l'échéance (maximum de 25,00 %)				0,00 %
Intérêt variable payable à l'échéance pour un placement de 1 000 \$				0,00 \$

Ainsi, les 8 actions de référence affichant les rendements les plus élevés se voient automatiquement attribuer un rendement de 25 %. La moyenne arithmétique des 20 actions de référence est de -5,80 %. Puisque le rendement du portefeuille est négatif, aucun intérêt variable ne serait payable à l'échéance selon cet exemple.

CPG OPTI



MARCHE^{MC} BNC

FACTEURS DE RISQUE

Un investissement dans le CPG Avantage 8 Canadien implique divers risques que tous les investisseurs devraient considérer avant de prendre la décision d'investir dans ce placement. Ces risques sont résumés dans le document d'information (25890-001 (2012-01-16)) et vous êtes encouragé à le lire avec attention.

CONVENANCES ET LIGNES DIRECTRICES

Un investissement dans le CPG Avantage 8 Canadien ne convient pas à tous les investisseurs et même s'il s'avérait approprié, tous les investisseurs devraient considérer le rôle que le CPG Avantage 8 Canadien devrait jouer dans un plan d'investissement global. Le document d'information inclut un résumé de diverses indications aidant à déterminer la convenance. Vous êtes encouragé à lire le document d'information avec attention.

1. Le CPG Avantage 8 Canadien, série 17, Catégorie Investisseurs est référé ci-dessus à « CPG Avantage 8 Canadien ».
2. Le CPG Avantage 8 Canadien constitue un dépôt assurable par l'assurance-dépôts de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), jusqu'à concurrence de la couverture maximale en dollars de la SADC. Pour plus d'information concernant l'assurance-dépôts de la SADC, consultez la brochure « Protection de vos dépôts », accessible en ligne (www.sadc.ca) ou en composant le 1 800 461-7232.
3. Une variation dans le portefeuille de référence influera directement sur l'intérêt variable à payer à l'échéance. Aucun intérêt ou aucun autre montant ne sera versé durant le terme du CPG Avantage 8 Canadien. Si le portefeuille de référence ne produit pas un rendement positif à l'échéance, le CPG Avantage 8 Canadien ne produira aucun intérêt variable et aucun rendement ne sera versé.
4. Afin que le CPG Avantage 8 Canadien paie l'intérêt variable maximal de 25 % à l'échéance, la moyenne des rendements des 12 actions de référence restantes doit être supérieure ou égale à 25 %.

Les renseignements contenus dans le présent document sont fondés sur des sources que nous croyons fiables, mais nous ne pouvons assurer qu'elles soient exhaustives et exactes. L'information complète relative à cette émission de CPG Avantage 8 Canadien sera contenue dans le document d'information qui sera envoyé aux investisseurs avant la date de clôture. Le présent document n'est fourni qu'à titre informatif et ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat relativement au CPG Avantage 8 Canadien dont il est question aux présentes. Tous les renseignements concernant le CPG Avantage 8 Canadien sont sur le site Web www.bnc.ca/optimarche et sont fournis sur demande par votre conseiller ou en composant le 1 888 TELNAT-1 (1 888 835-6281).

Le CPG Avantage 8 Canadien n'est pas un instrument conventionnel à revenu fixe. Le CPG Avantage 8 Canadien ne convient pas à tous les types d'investisseurs. Un placement dans le CPG Avantage 8 Canadien est sujet à un certain nombre de facteurs de risque. Les investisseurs potentiels devraient consulter le document d'information avant d'investir dans ce CPG. La Banque a émis des séries précédentes pour ce produit qui peuvent avoir des termes et conditions différents de la série mentionnée dans le présent document. Veuillez consulter notre site Web pour la liste des différences.

Les termes et expressions non définis dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans le document d'information.

CPG Optimarché^{MC} BNC est une marque de commerce de Banque Nationale du Canada.

